CHRONIQUE RÉGIONALE

Plus de deux mille jeunes gens du Nord et du Pas-de-Calais aideront à la moisson

Les engagements des jeunes gens désireux d'aider à la moisson sont très nombreux dans le Nord et le Pas-de-Calais. C'est ainsi que plus de 2.000 jeunes gens au cours des derniers jours ont signé spontanément un contrat d'une durée de deux mois.

Une journée diocésaine des prisonniers aura lieu le 2 août

Par décision de S. Em. le cardinal Liénart, le dimanche 2 août sera consacré dans le diocèse de Lille à la prière pour les prisonniers.

Dans toutes les paroisses, des messes seront célébrées et des cérémonies seront organisées à l'intention de nos chers absents.

Nul doute que la grande foule des diocésains ne réponde au désir de notre Evêque et à l'appel de nos prisonniers.

Ce même dimanche 2 août, à la cathédrale, S. Em. présidera à 16 h. une cérémonie officielle et y prendra la parole.

Les familles des prisonniers et les libérés sont plus spécialement invités à cette cérémonie du souvenir.

Le XVIme congrès flamand se tiendra à Lille le 23 août

Le Vlaamsch Verbond van Frankrijk (Ligue des Flamands de France) annonce que le XVIme congrès flamand de France se tiendra à Lille le dimanche 23 août.

Au cours des années précédentes, le Congrès flamand s'est occupé de nombreuses questions intéressant le patrimoine de la culture et du folklore de chez nous: architecture, littérature, théâtre, langue flamande, carillons, moulins à vent, etc...

Le Congrès de cette année — le premier depuis la guerre — sera consacré essentiellement à la musique populaire. A cet effet, le comité du V. V. F. s'est assuré le concours des groupes les plus réputés dans le répertoire de chants et de danses populaires flamands.

Le programme comprend deux séances à la salle du Conservatoire, place du Concert: l'une à 10 h., l'autre à 15 h.

La participation au Congrès est gratuite. On peut dès maintenant retirer des invitations en s'adressant au président du V.V.F., M. P. Blanckaert, 77, rue de l'Hôpital-Militaire, Lille. Tél 660.32.

OUVERTURE D'UN COLLEGE NATIONAL DE JEUNES CHEFS. — Le Secrétariat général à la jeunesse ouvre à la Chapelle-en-Serval (Oise), un collège de jeunes chefs.

Il y poursuivra parallèlement à un enseignement secondaire, un enseignement direct, capable de former des hommes et des chefs.

Il fait appel aux jeunes de France, après à une vie rude au service du pays.

Le concours d'admission a lieu à la Chapelle-en-Serval du 1er au 15 septembre; les conditions d'admissibilité sont les suivantes: être Français, non juif — de constitution intellectuelle physique et morale robuste, apte à suivre une troisième de lycée, c'est-à-dire sortir de 4me de lycée, de 3me d'E.P.S., ou posséder une formation équivalente. La date limite d'inscription est fixée au 25 août.

Le jeune homme admis est entièrement pris en charge par le secrétariat: logement, nourriture, habillement, matériel scolaire, enseignement.

Pour toute demande d'inscription ou de renseignements, adresser la correspondance à M. le directeur du Collège de jeunes, Vieux Château de la Chapelle-en-Serval (Oise).

Si vous vous sentez l'âme volontaire n'hésitez pas à faire confiance au Collège de jeunes.

PERMANENCE DE L'UNION DES ARTISANS DE LA RÉGION DU NORD. — A Lille, 10, r. des Arts (2e étage), lundi 27, de 9 h. 15 à 11 h. et vendredi 31, de 14 à 16 h. — A Roubaix, 12, r. du Pays, lundi, de 13 h. 30 à 15 h.; mardi, mercredi, jeudi et samedi, de 13 h. 30 à 14 h. 30. — A Tourcoing, 2, pl. de la République, lundi 27, de 16 h. à 17 h. 30.

COMMUNIQUÉS DE LA PRÉFECTURE

La relève des prisonniers

La relève des prisonniers demandée par le président Laval dans son appel radiodiffusé du 22 juin 1942, est actuellement amorcée. Les personnes volontaires pour aller travailler en Allemagne en vue de participer à cette relève peuvent s'inscrire et accomplir toutes les formalités nécessaires dans les bureaux de l'Office du travail: Lille, rue Nationale, 9.

Ces bureaux seront à même de fournir tous les renseignements nécessaires sur les conditions du travail en Allemagne. Ils veilleront aussi à l'application des mesures prises en faveur de la famille de ceux qui sont partis en Allemagne pour contribuer au retour de nos prisonniers.

Avis important aux consommateurs de carburant pour la répartition du mois d'août 1942

1°) Carburant auto. — Les possesseurs de permis de circuler pour des véhicules utilitaires (camions, camionnettes), devront pour obtenir les tickets de carburant d'août, dans les services « Carburants » de la préfecture et des sous-préfectures, s'adresser d'abord aux directions de roulage de chaque arrondissement dont ils dépendent.

L'attention des usagers est attirée sur le fait que la possession du permis de circuler ne donne pas nécessairement droit à l'attribution de carburant. Seule les transports reconnus indispensables à la vie économique du département, bénéficieront d'un ordre de priorité.

En ce qui concerne l'arrondissement de Lille, les intéressés se présenteront à la direction départementale du roulage, 33, rue du Maire-André. Suivant l'ordre de priorité qui a dû être établi, seules seront servies, sur présentation de la carte grise, du carnet de bord et du permis de circulation, les collectivités aux jours ci-dessus indiqués:

Laitiers (Comité de gestion laitier), samedi 1er août et lundi 3 août, de 9 h. à 11 h. 45; Centres d'abatage (Cirvi) et minoteurs, mardi 4; membres du Garda et brûleurs de café, mercredi 5; Services réguliers de groupage et de messageries, jeudi 6.

Les possesseurs de permis n'appartenant pas aux catégories désignées ci-dessus, auront à adresser avant le 5 du mois, une demande écrite sur l'imprimé prévu à cet effet et mis à leur disposition soit à la préfecture soit à la direction du roulage.

2°) Carburant solide (charbon minéral, charbon de bois, bois). — Tous les propriétaires de véhicules utilitaires ayant adressé la fiche de renseignements prévue à la direction de roulage, adresseront à celle-ci avant le 5 août, une demande de carburant sur imprimé prévu à cet effet. Ils rappelleront sur cette demande le numéro sous lequel leur fiche a été enregistrée.

Le prix des poires...

Jusqu'à taxation définitive, les prix suivants peuvent être pratiqués:

Hors taxation: fruits de plus de 20 c/m. de circonférence: Poires de luxe (Comice, Passe-Crassane).

Poires de table: (William, Beurré Hardy, Louise Bonne, Beurré Diel, Epine du Mas, Beurré d'Aremberg), de 17 c/m à 20 c/m. (Le premier prix concerne les fruits cités; le second ceux livrés en vrac: 21,60 le kg.; 21 fr. le kg.

Poires de table en dessous de 17 c/m: 16,40 le kg; 15,90 le kg.

Poires de qualité de 17 à 20 c/m: (Benesco, Claps Favorite, Beurré Lebrun, Beurré Giffard, Beurré Clercgeau). — Poires de qualité en dessous de 17 c/m: 13 fr. le kg; 12,40 le kg.

Toutes poires à cuire et retournées des différents groupes: 7,20 le kg.

...et des raisins

Jusqu'à taxation définitive les raisins métropolitains seront vendus aux prix des raisins importés d'Afrique du Nord rappelés ci-après:

Chasselas: Prix de vente du détaillant: 16 fr. 70 le kg. par wagon ordinaire, et 17 fr. 30 le kg. par wagon frigorifique.

Muscat: 14 fr. 90 le kg. et 15 fr. 50 le kg.

LILLE

Quatre individus, dont deux Tourquennois, tentaient de vendre pour 210.000 fr. 2 kilos de bicarbonate de soude qu'ils faisaient passer pour de la cocaïne

Il y a quelques jours, une commerçante de Lille recevait la visite de trois individus. Ceux-ci lui proposèrent de lui vendre, pour 210.000 fr., 2 kilos de cocaïne. La commerçante demanda à réfléchir et s'en fut trouver la Sûreté de Lille afin de savoir si elle pouvait acheter sans ennuis pour elle, deux kilos de cocaïne qu'on venait de lui offrir. Le service de la Sûreté flairant une affaire non seulement louche, mais délicieuse, engagea la commerçante à continuer les pourparlers avec les vendeurs éventuels, tout en lui recommandant de l'avertir du jour, de l'heure et de l'endroit où l'opération devait avoir lieu.

Le lendemain, les trois individus revinrent de nouveau chez elle. Il fut convenu que la remise de la marchandise aurait lieu dans les waters d'un café de la place de Lille, afin d'éviter toute indiscrétion de la part de consommateurs.

A l'heure dite, le lendemain, à 13 h. 30, les trois individus se trouvaient fidèles au rendez-vous, mais aussi l'inspecteur-chef Béart, le sous-chef Lecoufle et les inspecteurs Pecou et Zoinneville, cachés dans un recoin.

Les vendeurs exhibèrent alors un paquet pour le remettre à la commerçante. Les policiers, eux, sortirent de leur cachette et passèrent les menottes aux poignets des trois individus.

Ceux-ci furent amenés dans les locaux de la Sûreté, où ils déclinèrent leur identité: Charles Bedceler, 37 ans, sans profession, 78, rue de l'Hippodrome, à Lille; Roland Debruyne, 20 ans, sans profession, 342, rue de la Croix-Rouge, à Tourcoing; Charles Cargny, 45 ans, ouvrier paveur, rue Pasteur, à Wattignies.

Quand on ouvrit le paquet, on s'aperçut que celui-ci ne contenait que du bicarbonate de soude, d'une valeur de 80 fr.

Interrogés, les trois individus déclarèrent que le paquet leur avait été remis par un nommé Clotaire Mars, 47 ans, sans profession, demeurant 42, rue de la Potence, à Tourcoing. Ce dernier, arrêté à son tour, avoua qu'il avait reçu la marchandise d'une personne inconnue de lui.

Tous quatre ont été déférés au parquet pour tentative d'escroquerie.

Une fillette de 2 ans 1/2 tombe de 5 mètres de haut dans la rue

Elle succombe à l'hôpital

Vendredi vers 17 h. 45, deux gardiens auxiliaires de la paix, Houdiser et Marchant, passant rue d'Arras, trouvèrent étendue inanimée sur le trottoir, en face du n° 239, une fillette de 2 ans et demi, qui était tombée d'une hauteur de 5 mètres.

Comme l'enfant ne portait aucune blessure apparente, ils la transportèrent dans l'appartement d'où elle venait de tomber. Le docteur Druelle, mandé, la fit conduire en auto, à l'hôpital Saint-Sauveur.

L'enquête a révélé que la mère, Mme veuve Eulalie Bertier, 26 ans, ménagère, avait quitté vers 14 h. son domicile pour se rendre à Beaucamps, à la recherche de pommes de terre, laissant la garde de ses enfants âgés de 6 ans, 2 ans et demi et 8 mois à son fils, âgé de 8 ans.

D'après les renseignements recueillis, alors que celui-ci se trouvait dans une pièce voisine, la petite victime, Jacqueline Bertier, était montée à l'aide d'une chaise sur l'appui de fenêtre. En jouant, l'enfant s'appuya très fortement sur un carreau — brisé en partie — qui céda, et fut projetée dans le vide. Son frère aîné ne s'était aperçu de rien.

La petite Jacqueline est décédée à l'hôpital au cours de la nuit.

Mme Bartier, veuve de guerre, a fait l'objet d'un procès-verbal pour homicide par imprudence. En raison de son charges de famille, elle a été laissée en liberté.

VOL D'UNE AUTOMOBILE. — M. Emile Baulant, demeurant 33, boulevard de Strasbourg, à Saint-Omer, avait remisé rue Anatole-France, vendredi vers 12 h., sa voiture automobile immatriculée 9.171 N. A. 8.

Vers 15 h., la voiture avait disparu. Comme celle-ci contenait en outre 20 mètres de tuyaux de caoutchouc, 2 pneus et 2 chambres à air de bicyclette, un complet rayé gris et des accessoires d'auto, M. Baulant subit un préjudice de 45.000 fr.

— Le « Changhai-Times » annonce que le club français de Changhai, qui est le centre de nombreuses manifestations de la vie sociale, a décidé de ne plus admettre comme membres les Anglais ni les Américains.

— La barque de pêche « Notre-Dame-du-Clergé », du Havre, a été attaquée à la bombe et à la mitrailleuse par un avion anglais. Deux pêcheurs ont été grièvement blessés par des éclats de bombes.

L'exposition internationale « Le bolchevisme contre l'Europe »
est ouverte au public
tous les jours
de 10 h. à 20 heures

Les visiteurs ont la faculté de circuler dans l'exposition jusque 21 heures.

TOURCOING

LUNDI 27 JUILLET :

Hôtel de ville: 9 à 12 h., 14 à 17 h.
Caisse d'épargne: 9 h 30 à 11 h 30.
Bibl. communale: fermée.
Bibl. populaire: 9 à 11 h. 30, 14 à 17 h. 30.
Consulat belge: 9 h à 12 h.
Marché du Centre: 9 à 13 h.
Famille du soldat: 9 à 11 h. 30, 14 à 17 h.
M. de la Famille: 9 à 12 et 14 à 17 h

La distribution des tickets d'alimentation

SECTEUR I. — Mairie annexe, 2, rue Paul-Doumer:

Mardi 28. — De 9 à 10 h.: rues A.-Ribot, A.-Courbot, Anges, Archers, A.-Briand, Belle-Vue (1 à 49, 2 à 52), Bienfaisance, Boule-d'Or, Bus. — De 10 à 11 h.: rues Calvaire (1 à 61, 8 à 58), Carnot, Chanzy, Chantilly, place Charles-Roussel. — De 11 h. à 11 h. 30: rue de la Cloche. — De 14 h. 14 à 15 h.: rues du Château, Condorcet, Delobel, Desurmont, Docteur-Dewyn. — De 15 à 16 h.: rues Docteur-Roux, Est, Faidherbe, Fidèle-Lehoucq, Gand, Girondins. — De 16 à 17 h.: Grand'Place rue Gustave-Delory, avenue Gustave-Dron, place des Halles. — De 17 h. à 17 h. 30: rues d'Havré, Haze.

Mercredi 29. — De 9 à 10 h.: rues Hôtel-de-Ville, square Hôtel-de-Ville, Industrie, Lac, Léon-Salembien, Malcense, Menin. — De 10 à 11 h.: place Miss-Cavell, rues Motte, Moulin-Fagot, Nationale. — De 11 h. à 11 h. 30: rues Nord, Niot, place Notre-Dame, Paul-Doumer. — De 14 h. 15 à 15 h.: rues Pasteur, Poutrains, Printemps, place de la République. — De 15 à 16 h.: rues Ste-Barbe, St-Henri, St-Jacques, Thiers. — De 16 à 17 h.: rues de Tournai, Turenne, Ursulines, Victor-Hassebroucq, Wailly. — De 17 h. à 17 h. 30: rue Verte.

SECTEUR 7. — Ecole maternelle, rue Kellermann:

Mardi 28. — De 8 h. 30 à 9 h. 30: rues Amiens, Arago, Archimède, Arcole Athènes, Auber (et cours). — De 9 h. 30 à 10 h. 30: rues Baille, appartements Baille, Basse (4 à 94, et cours), Beaumarchais, Carvin, Cassel. — De 10 h. 30 à 11 h. 30: rues Chaptal, Dijon, Cronstadt, Cymbale. — De 14 à 15 h.: rues Descartes, Dijon, Duguesclin, Dupleix, Dupuytren (et cours), Fénelon, Francisco-Ferrer (et cours). — De 15 à 16 h.: rues de Gand (83 à 319, 68 à 292, et cours), chaussée Fernand-Forest (50 à la fin, impairs Général-Dampierre. — De 16 à 17 h.: rues Houchard (43 à la fin, 44 à la fin), Ingres, Isly.

Mercredi 29. — De 8 h. 30 à 9 h. 30: rues Jean-Bart, Jenner, Jules-Guesde, Kellermann, La Fontaine, La Pérouse, La Tour-d'Auvergne, Mâcon. — De 9 h. 30 à 10 h. 30: rues Madagascar (35 à la fin, 32 à la fin), Marid, Marceau (4 à 203, 32 à 236), Maraîchers, Milan, Montaigne. — De 10 h. 30 à 11 h. 30: rues Moscou, contour Notre-Lame-de-Lourdes, Odessa, Phalempins, place des Phalempins. — De 14 à 15 h.: rues Pont-Rompu, Praire (1 à 63, 2 à 16, et cours), Racine (et cours), Récolte, Riga, Rivoli, Roses. — De 15 à 16 h.: rues Rossini, St-Blaise (et cours), St-Louis, St-Pétersbourg, Souvenir. — De 16 à 17 h.: rues Tonkin, Turgot, Vélodrome (et cours), Vichy.

SECTEUR 10. — Ecole municipale de filles, rue du Dragon:

Mardi 28. — De 8 h. 30 à 9 h. 30: rues Alma, Alsace, Angleterre, Austerlitz, Arménitières. — De 9 h. 30 à 10 h. 30: rues Arras, Bapaume. — De 10 h. 30 à 11 h. 30: rue Blanche-Porte (et cours). — De 14 à 15 h.: rues Boulogne, Bradford, Calais, Clinquet (5 à 49, 2 à 54), Coulons. — De 15 à 16 h.: rues Dragon, Dunkerque. — De 16 à 17 h.: rues Débitchy, Epinette (148 à 154), France, Haubourdin, Hoche, Jacquard.

Mercredi 29. — De 8 h. 30 à 9 h. 30: rues Lille, Lacépède. — De 9 h. 30 à 10 h. 30: place Leverrier, rues Leverrier, Lorraine, Neuve-Paris. — De 10 h. 30 à 11 h. 30: rues Masurel, Petit-Village, Philippe-de-Girard, Sergent-Bobillot, Valenciennes, Vigne.

Soupes populaires

Les personnes en possession de cartes de soupe de couleur chamois et portant les numéros allant de 2.000 à 12.000, munies de tickets régionaux timbrés dont l'effet expire le 1er août (c'est-à-dire avec la 44e semaine de validité carte) devront se présenter dans l'ordre ci-après pour effectuer le versement de 15 fr. afférent à la quinzaine du 3 au 15 août:

Le lundi 27, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h., *à l'école de filles de la rue du Dragon*, 33 bis, les cartes chamois ayant comme centres de distribution les écoles des rues du Beau-Séjour, 2; de la Blanche-Porte, 4; du Flocon, 62; du Bois 83; du Dragon, 33 bis; de la Fin-de-la-Guerre, 107, et du Flocon, 121.

Le mardi 28, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h., *à l'école de filles de la rue Houchard*, 101 (*entrée rue de la Baille*), les cartes chamois ayant comme centres de distribution les écoles des rues Saint-Blaise, 20; de la Latte, 226; Houchard, 101; Varsovie 130; Montaigne, 16; du Pont-de-Neuville, 132, et de l'Ermitage.

Le mercredi 29, de 8 h. 30 à 11 h. 30, *à l'école de garçons de la rue Lhomond*, 27, les cartes chamois ayant comme centres de distribution les écoles des rues Lhomond, 27; Molière, 3, et de Blanc-Seau, 27.

Le mercredi 29, de 14 h. 30 à 17 h. 30, *à l'école de garçons de la rue Achille-Testelin*, 229, les cartes chamois ayant comme centres de distribution les écoles des places de la Croix-Rouge et Albert-Thomas.

Le mercredi 29, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h., *à la Maison des Associations*, 57, *rue du Haze*, les cartes chamois ayant comme centres de distribution les écoles des rues des Piats, 130; du Calvaire, 52; du Commandant-Driant, 20; du Virolois, 17; de l'Epidème, 21; de Menin, 51, et du boulevard de l'Egalité, 36.

Ce versement est indispensable, faute de quoi la soupe ne pourrait plus être servie aux titulaires de cartes non revêtues des tickets justificatifs du paiement de la cotisation de 15 fr. sus-indiquée.

Cet avis ne concerne pas les vieillards, infirmes et incurables bénéficiaires de l'assistance obligatoire, ni les vieux travailleurs titulaires de l'allocation-retraite.

Le ramassage des débris de verre

Le service de l'ébouage ramassera, mardi 28, les débris de verre uniquement. Les habitants sont donc priés de ne pas présenter d'autres déchets ce jour-là. Ce ramassage de débris de verre se continuera par la suite au fur et à mesure de la réparation des dommages. Un avis dans la presse indiquera les jours en temps opportun.

LES INDEMNITÉS FORFAITAIRES DE COMBAT. — Les imprimés sont déposés à la mairie (bureau militaire), où ils peuvent être retirés de 9 h. à midi et de 14 à 17 h., sauf le samedi après-midi.

RETRAITES OUVRIÈRES ET PAYSANNES. — Les retraités de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse sont invités à se présenter à la mairie, bureau du contrôle des étrangers, munis de leur titre pour l'établissement de leur certificat de vie, mardi 28. Ceux d'entre eux qui bénéficient de la retraite des « Vieux travailleurs salariés » joindront, à leur titre de retraites ouvrières, celui de liquidation de l'allocation aux vieux travailleurs qu'ils ont reçu de la Caisse des dépôts et consignations. Ceux qui touchent une majoration de 250 frs pour leur conjoint à charge sont priés de se faire accompagner par celui-ci.

RECLAME PAR LE PARQUET. — Les gendarmes ont arrêté samedi, dans un café de la rue de l'Yser, Arthur De Vynck, 20 ans, 5, rue Emile-Zola, à Neuville-en-Ferrain, en vertu d'un mandat d'arrêt lancé par M. Boullenger, juge d'instruction à Lille. De Vynck est inculpé de fraude en douane.

IL FAUT ETRE EN REGLE. — Procès-verbal a été dressé à charge de M. Guillaume Piet, chauffeur d'auto, 114, rue du Tilleul, pour défaut de carnet de bord.

UN VOL DE CIRE. — En se rendant chez son frère, M. Henri Gerbier, fabricant de produits d'entretien, 8, avenue des Lilas, décédé il y a quelques mois, sa sœur, Mme Lapisce, constata que l'habitation et les magasins avaient été cambriolés. Un bloc de 200 kilos de cire avait été emporté. Une enquête est ouverte par M. Redouin, commissaire de police.

ENTRE AUTO ET MOTO. — Samedi à 10 h. 15, à l'angle des rues Carnot et du Docteur-Roux, une collision s'est produite entre une auto conduite par M. André Deschopt, 54, rue du Château et une moto pilotée par M. Robert Selosse, 167, rue Winoc-Chocquel. Aucun accident de personne.

MOUVAUX

FAMILLE DES PRISONNIERS. — Distribution des cartes de pain gratuite lundi 27, de 10 à 12 h. et de 14 à 17 h., 31, rue Galliéni.

MARCQ-EN-BARŒUL

VOL DE VELO. — Samedi, vers 10 h. 30, M. Alfred Delbergue, voyageur de commerce, demeurant à Wasquehal, 8, rue des Canotiers, a porté plainte pour vol de son vélo qui était déposé près de la porte du café H. Marescaux, grand'place.

PAIEMENT DES SECOURS AUX HABITANTS PRIVES DE RESSOURCES. dans les secteurs du Bourg, Pont et Plouich, lundi 27, à partir de 14 h. Au secteur de Rouges-Barres, ce paiement sera effectué mardi 28, à 17 h

HALLUIN

Un pendentif, perdu en mai 1940, est retrouvé par sa propriétaire... au cou d'une autre personne

M. Bouvier, commissaire de police, recevait ces jours derniers la visite de Mme Facon, née Germaine Masselis, piquirère, domiciliée chemin de Loisel, 57.

Celle-ci lui déclara qu'en mai 1940, elle se rendait fréquemment chez sa belle-mère, demeurant au mont d'Halluin, et qu'en empruntant la rue de Loisel, elle avait un jour perdu un pendantif en or, d'une valeur de 125 fr., prix d'avant-guerre bien entendu. Ce bijou avait la forme d'un triangle dont le centre et les pointes portaient une pierre blanche.

Et, il y a quelques jours, Mme Facon, se rendant chez Mme Verstraete, fermière, chemin de Loisel, rencontra Mme Haeze, née Vanesiande, doubleuse, chemin de Loisel, 83, qui portait au cou un bijou semblable au sien. Elle lui en fit la remarque: cette dernière lui répondit que l'objet lui avait été prêté par sa belle-sœur, Mme Ghesquière, née Angèle Haeze, ouvrière de teinturerie, habitant chemin de Loisel, 79.

M. Bouvier interrogea Mme Ghesquière qui déclara que ce bijou avait été acheté à Menin et qu'il ne s'agissait pas de celui perdu par Mme Facon.

Mais, tenace, le magistrat poursuivit son enquête à fond et, après plusieurs interrogatoires, parvint à faire avouer à Mme Ghesquière que le pendentif ne lui appartenait pas. Elle en fit d'ailleurs la restitution, ajoutant que sa maison ayant été détruite lors du bombardement de mai 1940, elle avait trouvé ce bijou dans les quelques objets qui lui restaient, ce que contredit la plaignante.

Mme Ghesquière et Mme Haese ont fait l'objet d'un procès-verbal qui a été transmis au parquet.

FAMILLE DU PRISONNIER. — Lundi, permanence de 9 h. à midi, au siège, rue Jean-Jaurès, 42.

RONCQ

LA MORT DE M. J.-Bte CHARLET receveur retraité de l'octroi

La population ronequoise vient d'être péniblement impressionnée par la mort inopinée de M. Jean-Baptiste Charlet, receveur retraité de l'octroi.

M. Charlet, qui s'était rendu à son jardin rentrait chez lui vers 19 h. 30, quand parvenu sur le seuil de sa porte, il s'affaissa soudain. Un voisin se précipita pour le relever, mais déjà la mort avait fait son œuvre. Mandé aussitôt, M. le docteur Béal attribua le décès à une affection cardiaque.

M. Jean CHARLET

Agé de 74 ans, M. Charlet était issu d'une des plus vieilles et honorables familles de la commune.

Ce fut le 6 avril 1906 qu'il entra en qualité de préposé dans les services de l'octroi, et le 20 mars 1914, il était nommé receveur. Au cours de la grande guerre, M. Charlet fut appelé dans les services de la mairie, pour tenir l'emploi de receveur municipal, tâche qu'il remplit à la satisfaction de tous. Après les hostilités, il reprit ses fonctions à l'octroi, fonctions en plus desquelles il devait assumer de novembre 1938 à novembre 1926, celles de receveur municipal intérimaire à la suite du décès de M. Albert Crombrugge. En juillet 1920, M. Charlet se voyait octroyer la médaille de la Grande guerre, décernée aux fonctionnaires des pays envahis.

Enfin, le 6 septembre 1936, après plus de 30 ans, de bons et loyaux services, l'excellent fonctionnaire prit sa retraite.

A la déclaration de cette guerre, en septembre 1939, M. Charlet fut rappelé à l'activité à l'octroi, en remplacement de M. Clément Lœul, receveur mobilisé et prisonnier.

M. Charlet était membre de l'Association des agents communaux de France, de l'Amicale des retraités de la ville de Tourcoing et de ses cantons et de la société de secours mutuels « Saint-Piat ».

Le défunt était le père de M. Paul Charlet-Bisson, fondé de pouvoirs de la Banque Scalbert, à Roncq, administrateur de la Caisse d'épargne, sous-délégué de la « Famille du prisonnier de guerre », le frère de M. Paul Charlet-Denève, économe-administrateur de l'hospice.

Ses funérailles auront lieu le mercredi 29, à 9 h. 30, en l'église Saint-Piat.

Nous présentons à Mmes J.-Bte Charlet et à toute sa famille nos sincères condoléances.

Une disparition inquiétante

Mlle Hélène Bouckenooghe, domiciliée rue de la Latte, Jeanne Plasseraye, a signalé à M. Dieu, commissaire de police, la disparition inquiétante de sa mère, Mme Bouckenooghe, née Jeanne Plasseraye, âgée de 44 ans.

Madame BOUCKENOOGHE

Elle a déclaré que sa mère, qui parle assez difficilement la langue française, a quitté son domicile le 21 juillet, emmenant sa fillette de 2 ans. D'une taille de 1 m. 60, Mme Bouckenooghe a des yeux bleus, des cheveux châtains étiolés, formant tresses en rond au-dessus des oreilles, et porte une incisive auroflée.

RENTREE DES BONS DE DENREES. — Les commerçants de la commune qui sont en possession de bons de denrées alimentaires émis par le Bureau de bienfaisance au profit des indigents sont priés de les remettre le plus tôt possible à la mairie.

LINSELLES

DISTRIBUTION DES TICKETS DE RAVITAILLEMENT pour août: mardi 28: de 8 h. 30 à 9 h. 30, N° 1 à 150; 9 h. 30 à 10 h. 30, 151 à 300; 10 h. 30 à 12 h., 301 à 500; 14 h. 30 à 15 h. 30, 501 à 650; 15 h. 30 à 16 h. 30, 651 à 800; 16 h. 30 à 18 h., 801 à 1.000. — Mercredi 29: 8 h. 30 à 9 h. 30, 1.001 à 1.100; 9 h. 30 à 10 h. 30, 1.101 à 1.200; 10 h. 30 à 12 h., 1.201 à la fin.

Se munir de la carte violette et de la carte de travailleurs lourds (M.T.). Les tickets de ravitaillement pour malades seront distribués mardi 28, de 17 h. à 18 h.

QUESNOY-SUR-DEULE

A LA SOCIETE DES AMATEURS DE JARDINAGE. — Vendredi, a eu lieu la réunion trimestrielle de la Société des amateurs de jardinage, en la salle du patronage. Le conférencier, M. Depuid, insista sur la nécessité de combattre le doryphore dont les attaques sont particulièrement importantes dans la région, cette année. Il déclara qu'il était urgent pour chacun de ramasser et de détruire ces insectes sous peine de voir la récolte détruite ou au moins très compromise. De judicieux conseils furent donnés au sujet des plants de pommes de terre pour l'an prochain, leur choix, leur conservation et leur préservation des maladies avant la plantation. La réunion s'est terminée par la tombola traditionnelle.

DES PETITS POIS QUI COUTENT CHER. — Les gendarmes de Quesnoy-sur-Deûle, sur la plainte de M. Maxime Delattre, cultivateur à Lompret, ont arrêté Adrienne Mouchon, épouse Jules Coppens, 31 ans, rue Adolphe, 14 à Lille et Fernande Mullier, 21 ans, épouse Marcel Bodo, 42, avenue Buttin à Lille, pour vol de petits pois dans un champ lui appartenant.

COMINES

DISTRIBUTION DES TICKETS DE RAVITAILLEMENT. — Mardi 28, de 13 h. 30 à 16 h. à Comines-Ste-Marguerite. — Mercredi 29, à la mairie, de 9 h. à 11 h. 30, de 1 à 1.300 et de 14 h à 17 h. 30, de 1.301 à 2.600. — Jeudi 30, de 9 h. à 11 h. 30, de 2.601 à 3.900; de 14 h. à 17 h. 30, de 3.901 à 5.700. — Vendredi 31, de 9 h. à 11 h. 30, de 5.701 à la fin; de 14 h. à 17 h. 30 (retardataires). — Samedi 1er août: rations supplémentaires malades et travailleurs lourds.

ROUBAIX

LUNDI 27 JUILLET :

Ste Nathalie: demain, St Samson.
Soleil: L. 6 h. 10; C. 21 h. 44
Lune: pleine à 21 h. 14.
Sapeurs-pompiers: N° d'appel: 303.33.
Goutte de lait: de 11 à 12 h.
Pharmacies de garde jusqu'au lundi à 9 h.: MM Blanchard, 107 ter, rue de Lannoy et Delporte, 116, rue du Moulin.

M. Victor PROVO maire de Roubaix prendra ses fonctions lundi

Ainsi que nous l'avons annoncé, M. Victor Provo a été nommé maire de la ville de Roubaix.

Cette nomination a été prononcée par arrêté du 13 juillet, paru au Journal Officiel du 18 juillet.

M. Provo prendra ses fonctions lundi 27 juillet.

La remise des prix aux membres des Jardins populaires à l'Hippodrome

Dimanche matin s'est déroulée à Roubaix la cérémonie annuelle de la distribution des prix aux lauréats de la Société des Jardins populaires de Roubaix.

Une nombreuse assistance avait répondu à l'appel des organisateurs. M. Desrumaux, président, était entouré de diverses personnalités, dont M. Pôissonnier, vice-président, délégué du Secours national; Pennequin, de l'Institut populaire, etc...

En ouvrant la séance, M. Desrumaux félicita les lauréats et loua leur persévérance qui leur avait permis d'obtenir de beaux résultats. Il eut aussi quelques mots aimables pour M. Pennequin, fervent militant des jardins ouvriers, toujours sur la brèche.

Après lui, M. Poissonnier fils parla de l'organisation nouvelle des secours et de M. Dupuis fit sa conférence mensuelle, toujours si pleine d'enseignements. Puis on procéda à la lecture du palmarès et à la distribution des prix aux lauréats.

Le truc du... w.-c. ...ou la mendiante aux mains agiles

Mme Canonne, 136, rue d'Inkermann, recevait, dans l'après-midi, la visite d'une femme pauvrement mise et qui était accompagnée d'un jeune enfant, tout aussi misérable. Elle demanda la charité puis, l'ayant reçue, elle dit:

— Pardon, Madame, mon fils ne pourrait-il pas aller au « petit endroit » s'il vous plaît?

Mme Canonne ne put évidemment qu'accéder à une demande aussi naturelle. Elle prit l'enfant par la main et le conduisit là où l'on pense, laissant la pauvresse dans le couloir de la maison.

Seulement, dans ce couloir, il y avait un portemanteau auquel était accroché un veston... Et, peu après le départ de la femme et de l'enfant, on s'aperçut que le veston avait été visité et qu'on en avait enlevé un portefeuille contenant une somme de 315 fr.

M. Hippolyte Canonne déposa une plainte aussitôt et l'inspecteur Ducatillon, se mettant en campagne, arrêta peu après la femme Louise Lefebvre, sans domicile fixe.

Celle-ci nia énergiquement puis, confrontée avec Mme Canonne, elle fut bien contraints d'avouer son larcin. Elle a été mise en état d'arrestation et sera déférée au parquet.

ON A VOLÉ... UN MONUMENT FUNÉRAIRE. — Mme Madeleine Verspeesten, 49 ans, ménagère, 319, rue de Launoy, a déposé une plainte pour vol.

Elle déclara qu'on a enlevé le monument funéraire posé sur la tombe de son père, au cimetière de Roubaix, carré 4.

On enquête sur cette étrange affaire.

UN HOMME IVRE MENAÇAIT LES GENS RUE DE LA PAIX. — Edmond Cormand, 37 ans, domicilié rue Henri-Carette, cour Deregnaucourt, 1, avait pu plus que de raison, samedi après-midi. Passant rue de la Paix, il chercha querelle à des gens installés sur le pas de leur porte.

Mme Meersseman, 5 bis, rue de la Paix, lui conseilla de passer son chemin. L'autre, rendu furieux par cette remarque, leva la main... C'est alors qu'intervint le gardien de la paix Dancette, qui habite à proximité.

L'uniforme ne fit d'ailleurs aucun effet sur Cormand qui envoya plusieurs coups de tête à l'agent.

Celui-ci se défendit, et l'ivrogne alla s'affaler un peu brutalement contre un mur, se blessant à la tête.

Il sera poursuivi pour ivresse, tapage et rébellion.

COMMERÇANTS, RESPECTEZ LA TAXE. — Le brigadier de police Chartrel a dressé des procès-verbaux à deux marchands de légumes, Alphonse Franchois, 69 bis, rue Daubenton, et Julien Turck, 65, rue de Flandre, qui vendaient leurs marchandises à des prix supérieurs à ceux fixés par la taxe.

DEUX ARRESTATIONS POUR UTILISATION DE FAUX TICKETS DE PAIN. — La police a arrêté Mme Paul Deloye, 22 ans, doubleuse, 60, rue Blériot, à Wattrelos, et Arthur Rasson, 37 ans, blanchisseur, 58, rue de la Citadelle à Herseaux qui, dans une boulangerie, tentaient d'utiliser chacun une feuille de faux tickets de pain. Ils ont été tous deux déférés au parquet.

UN MECANICIEN VOLAIT SON PATRON. — M. René Lefévère, fabricant de ressorts, 164, rue de Lannoy, a déposé une plainte contre un de ses ouvriers, le mécanicien Edouard Hégo, 54 ans, 106, rue des Parvenus.

Celui-ci emportait chaque jour, selon le plaignant, et depuis plusieurs mois, de l'outillage et du matériel. M. Lefévère estime le montant de ces détournements à 5.000 frs. Hégo a été arrêté, et sera déféré au parquet.

LES MARAUDEURS DE JARDINS. — M. Emile Place, 67 ans, retraité des tramways, 1, rue des Palmiers, possède un jardin situé sentier Lebrun.

Quelqu'un s'y est introduit, et a enlevé force légumes: oignons, carottes, haricots, choux, etc... On recherche le voleur.

LEERS

DISTRIBUTION DES TICKETS DE RAVITAILLEMENT pour août à la mairie: Jeudi 30, de 9 h. à midi, de 1 à 1000; de 14 à 17 h., de 1001 à 2000; vendredi 31, de 9 h. à midi: de 2001 à 3000; de 14 à 17 h., de 3001 à la fin.

Les cartes individuelles d'alimentation seront exigées ainsi que les cartes spéciales délivrées aux travailleurs lourds.

WATTRELOS

PRECIEUSE VALISE. — Le gardien de la paix Bohée a trouvé abandonnée dans la rue Jules-Guesde, une valise qui contenait 3 kgs 500 de fromage de Hollande, 1 port-salut, 23 boîtes de tomates et 18 paquets de poivre.

M. André Veevaert, commissaire de police a dressé contre inconnu, un procès-verbal qui a été transmis à M. l'intendant du ravitaill